

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPAISSISSANT ACRYLIQUE

Version: 1

Date de la première édition: 15/12/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	EPAISSISSANT ACRYLIQUE
Utilisation de la substance/préparation	Epaississant acrylique, part d'un système à trois composants
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	EPAISSISSANT ACRYLIQUE
Description de la préparation:	polymère en solution aqueuse

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	voir chapitres 11&12
Risque(s) spécifique(s):	voir chapitres 11 & 12

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation:	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou bien utiliser un nettoyant reconnu. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Dangers particuliers / Risques spéciaux:	Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Méthode(s) de nettoyage	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPAISSISSANT ACRYLIQUE

Version: 1

Date de la première édition: 15/12/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.

- Mesure(s) d'ordre technique: Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Protéger du gel

- Conseil(s) d'utilisation(s): Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs

Stockage

- Précaution(s): Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Ne pas fumer.

- Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à des températures supérieures à 5°C. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins..

- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale. Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

Valeurs limites d'exposition

- Limite(s) d'exposition: Donnée non disponible.

Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire: Non applicable.
- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. gants en caoutchouc nitrile
- Protection de la peau: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

- Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPAISSISSANT ACRYLIQUE

Version: 1

Date de la première édition: 15/12/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

- Aspect: liquide
- Couleur: blanc
- Odeur: douce

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: Non déterminé.
- Point / intervalle d'ébullition: Non applicable.
- Point d'éclair: Non applicable.
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1): non déterminé
- Viscosité: 3800 mPas environ
- Hydrosolubilité: non déterminé
- Liposolubilité: non déterminé
- Solubilité aux solvants: non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Condition(s) à éviter La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
- Matière(s) à éviter: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Produit(s) de décomposition dangereux Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): Effets sur l'homme.
- Toxicité aiguë
 - Inhalation: Non applicable.

- Contact avec la peau: Les contacts avec la préparation peuvent provoquer des irritations

- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

- Ingestion: Peuvent provoquer des troubles

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information(s) générale(s):
 - Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- Ecotoxicité / Effets sur l'environnement: Léger polluant pour l'environnement aquatique

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
- Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
- Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
- Autres informations

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EPAISSISSANT ACRYLIQUE

Version: 1

Date de la première édition: 15/12/2003

91/155/CE (3 APT) - ISO 11014-1

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Non réglementé pour tout transport
Numéro ONU Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CE traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
N° CE: Non applicable.
Symbole(s): Aucun selon les directives CE.
Phrase(s) R: Aucune selon les directives CE.
Phrase(s) S: Aucune selon les directives CE.
Autres informations Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E. que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Utilisation de la substance/préparation Epaisissant acrylique, part d'un système à trois composants

Restriction(s) d'emploi recommandée(s) Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

- Date de la première édition: 15/12/2003
- Version: 1
Réalisé par: Sds